

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2012
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 23 Juin 2025

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2024/2025 - Stage Sélection Départemental 4 - Masculins nés en 2012

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2012, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

SAMEDI 28 JUIN 2025, à GRAND QUEVILLY, Gymnase Tabarly, rue Sadi Carnot

Rendez-vous vers 9h45 - Séance d'entraînement pour les 2012

Vers 11h45 - Accueil de la Sélection 2011 Masculins

Temps d'échange et partage d'expérience autour du repas du midi - **PREVOIR VOTRE PIQUE-NIQUE**

L'après-midi : Match Amical : Génération 2011 vs Génération 2012

16h00 : Goûter offert par le Comité et fin du stage vers 16h30

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 2)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Stage 1 : Dimanche 27 Avril 2025, de 9h45-12h00, à GRAND QUEVILLY

Stage 2 : Dimanche 11 Mai 2025, de 9h45-12h00, à FECAMP

Stage 3 : Samedi 14 Juin 2025, 9h45-16h00, à ST NICOLAS D'ALIERMONT

Stage 4 : Samedi 28 Juin 2025, 9h45-16h30, à GRAND QUEVILLY - Match amical contre la Sélection 76 des 2011

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2012**

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Intervenants : Nicolas CHERON - Nicolas CLAUDEL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Président Comité 76
Référent ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2012

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 4 - Samedi 28 Juin 2025 - 9h45/16h30 - GRAND QUEVILLY

Référent : Valentin GLATIGNY ☎ 06 28 46 84 21 ✉ valentin.glatigny76@outlook.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BELLIER	ALI	FECAMP	29/07/2012	161	DROITIER	AIL
CLAUDEL	LORIS	OISSEL	23/07/2012	164	DROITIER	DC
CLAYTON	ANDREW	BONSECOURS	27/06/2012	153	DROITIER	AIL
DESANGLOIS	ANTOINE	BIHOREL	22/06/2012	165	DROITIER	GB
GAGNE	NATHAN	GOURNAY	23/04/2012	171	DROITIER	AR
HOCHET	BENJAMIN	OCTEVILLE	24/02/2012	177	DROITIER	AR/PIV
JOBARD	CLEMENT	MONTVILLE	24/03/2012	161	DROITIER	DC
KEBO-LOERCH	RINO	DEVILLE MAROMME	29/01/2012	160	DROITIER	GB
LEGUEDA	SACHA	BIHOREL	09/02/2012	167	DROITIER	AR
L'HERMETTE	ELIOTT	BONSECOURS	16/05/2012	154	DROITIER	AIL
LOCSEI	ENael	GONFREVILLE	13/04/2012	162	DROITIER	DC
LOEUILLET	GABIN	DIEPPE	11/02/2012	168	GAUCHER	AR
PESQUET CANHAN	TOM	ST VALERY	02/03/2012	166	DROITIER	PIV
RENAULT	RIO	GOURNAY	27/06/2012	147	GAUCHER	AIL
RIBEIRO	THIBAUT	ALCL	28/03/2012	170	DROITIER	GB
SANNIER	CHARLES	EU	30/08/2012	156	DROITIER	GB
SENECAL	GABIN	MALAUNAY/LE HOULME	08/03/2012	171	DROITIER	AR
VALLEE MILANI	JOSEPH	BIHOREL	14/03/2012	175	DROITIER	PIV

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON) AU RÉFÉRENT DE LA SÉLECTION.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.